

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 12 septembre 2014

Service instructeur
Service Eau, Epuration et Equipements ruraux

N° CP-2014-8-6-13

Service consulté

**PARTICIPATION FINANCIERE AUX 2EMES RENCONTRES
"AQUATERRITORIAL" A MULHOUSE LES 24 ET 25 SEPTEMBRE 2014
CHAPITRE 65 PROGRAMME C711 PRESERVATION DE LA RESSOURCE**

Résumé : L'Association Réseau IDEAL organise avec ses partenaires privilégiés qui sont le SIVOM de la Région Mulhousienne, Mulhouse Alsace Agglomération et la Ville de Mulhouse les secondes rencontres "Aquaterritorial, usages de l'eau et collectivités territoriales" les 24 et 25 septembre 2014 au Parc des Expositions à Mulhouse. Sur un budget prévisionnel de 240 275 € ht, ce groupement mulhousien apporterait une aide directe ou indirecte de 39 934 €, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse une aide de 15 000 € et la Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Alsace une aide de 15 000 €. Dans ces conditions, il vous est proposé d'allouer une subvention de 5 000 € à l'Association Réseau IDEAL pour l'organisation de cette manifestation.

L'Association « Réseau IDEAL », basée au Kremlin-Bicêtre centralise les données et favorise les échanges d'expériences dans le domaine de l'eau notamment. Elle organise également des manifestations nationales dans ses domaines de compétence.

A ce titre, elle a organisé en septembre 2013 les 1ères Rencontres « Aquaterritorial, usages de l'eau et collectivités territoriales » à Mulhouse, en partenariat privilégié avec le SIVOM de la Région Mulhousienne, Mulhouse Alsace Agglomération, la Ville de Mulhouse et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Le Département avait contribué au financement de cette première édition à hauteur de 7 500 €.

Dans sa logique de pérenniser une manifestation dans le grand est, à l'instar de celle organisée de plus longue date à Rennes au mois de janvier, l'Association organise la 2^{ème} édition de cette manifestation les 24 et 25 septembre prochains au Parc des Expositions à Mulhouse et sollicite un partenariat du Conseil Général, non seulement financier, mais également au niveau des interventions dans les séances inaugurale, plénière et ateliers divers.

Le budget prévisionnel de cette seconde édition s'établit à 240 275 € ht.

La partie colloque étant systématiquement jumelée avec un salon professionnel, les recettes attendues des partenaires privés couvriraient plus de la moitié des dépenses, à hauteur de 160 000 €, les recettes liées aux frais d'inscriptions ne s'élevant qu'à 5 341 €.

La contribution globale des partenaires publics ou institutionnels est attendue à hauteur de 74 934 €, selon la ventilation suivante :

- « Groupement mulhousien » (Ville, SIVOM, M2A) :	39 934 €
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse :	15 000 €
- Conseil Général du Haut-Rhin :	5 000 €
- Chambre du Commerce et de l'Industrie d'Alsace :	15 000 €

Pour information, le premier plan de financement prévoyait une participation départementale de 7 500 €, ramenée après négociation aux 5 000 € inscrits à cet effet, lors du vote du budget Primitif 2014 Eau (C01) - Equipements ruraux (C02) (rapport n° CG-2014-2-6-5 du 13 mars 2014). Par ailleurs, le stand mis à disposition du Conseil Général sur le salon professionnel permettrait cette année une « action spécifique de communication Planète68 ».

Dans ces conditions, je vous propose d'allouer une subvention de 5 000 € à l'Association Réseau IDEAL pour l'organisation de cette seconde manifestation « Aquaterritorial ».

Les crédits correspondants seront prélevés sur le Programme Préservation de la Ressource C711 – Chapitre 65 – Fonction 70 – Nature 6574.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER